

Claude POISSENOT - Université Nancy2, CREM (Centre de Recherche sur les Médiations)  
Thème Dispositifs et médiation

## Culture juvénile et bibliothèques publiques : le traitement institutionnel des pratiques juvéniles

Dans l'histoire des bibliothèques municipales en France, la prise en compte du public jeune a été tardive. Longtemps concentrées sur l'héritage révolutionnaire, elles s'adressaient surtout à un public d'érudits locaux. Les bibliothèques ne s'intéressaient pas à la population des jeunes. En réalité, au XIX<sup>ème</sup> siècle, les initiatives à destination de ce public étaient mues par une visée prescriptive. L'offre publique de bibliothèques visant les jeunes prenait principalement place dans le cadre des bibliothèques scolaires (fameuses armoires-bibliothèques). Le cadre et la sélection des livres (visée par l'inspecteur d'académie) ne reconnaissent qu'une autonomie très limitée aux élèves. Les bibliothèques paroissiales ou associatives se concentraient sur un projet de moralisation du peuple. Pour reprendre la formule de J. Hébrard : « *faire lire c'est introduire le lecteur dans l'univers du livre et non faire entrer le livre dans l'univers du lecteur* »<sup>1</sup>. L'heure n'était pas à l'écoute mais à l'édification morale du jeune public.

L'arrivée de la lecture publique au lendemain de la première guerre mondiale aurait pu se révéler un moment décisif. En effet, dès cette époque les bibliothèques américaines développaient des sections enfantines avec le souci d'accueillir ce public dans un cadre spécifique (mobiliers adaptés, décoration, personnel, etc.). La bibliothèque de L'Heure Joyeuse ouverte en 1924 à Paris par des professionnelles américaines était entièrement consacrée au public jeunesse. Mais cette initiative n'a pas fait tâche d'huile. A cette période, la reconnaissance spécifique de la jeunesse (notamment par des institutions culturelles) n'était qu'encore balbutiante. La jeunesse était vue à travers le prisme de l'éducation, les jeunes étaient d'abord des élèves. Cette vision était en décalage avec le programme des bibliothèques américaines pour la jeunesse résumé dans la formule « *More at home than a school* ». Progressivement, le spectre des dimensions de la jeunesse française prises en compte par la collectivité s'élargit avec une accélération dans les années 60. Mais, si avant cette période le nombre de bibliothèques pour la jeunesse restait faible, il a fallu attendre la fin des années 70 pour qu'elles se développent de façon systématique<sup>2</sup>. Et la création de ces sections jeunesse doit beaucoup au discours préoccupé autour de « la lecture chez les jeunes ». Il s'agissait moins d'accueillir les jeunes que de chercher à les convertir à la lecture de façon à conjurer leur déclassement social et à protéger un « ordre des livres »<sup>3</sup> qui est aussi un ordre social. C'est dire que la prise en compte du public jeune a tardé : les bibliothèques ont tergiversé dans la reconnaissance de l'aspiration des jeunes à l'affirmation de leurs propres références.

Ce décalage entre les bibliothèques et leur manière de recevoir les jeunes et l'univers juvénile sera le cœur de notre analyse. Il convient d'abord d'identifier l'autonomisation juvénile et ses manifestations dans le domaine des pratiques culturelles de façon à comprendre le public jeune et ce qui le sépare des bibliothèques. Il s'agit ensuite de décrypter la manière dont, pour chaque modalité de leur offre (collections, espace, personnel, règles, etc.), les bibliothèques entrent en décalage avec ce qui compose le cœur de la réalité des jeunes.

---

1J. HEBRARD, in R. CHARTIER, H.-J. MARTIN (dir), *Histoire de l'édition française*, t.III, Paris, Fayard/ Le Cercle de la Librairie, 1990, p. 495.

2H. WEIS (*Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975*, Paris, Ed. Du Cercle de la Librairie, 2005) estime à 25 le nombre de bibliothèques jeunesse avant la seconde guerre mondiale et à 207 le nombre d'ouverture entre 1945 et 1975.

3Selon la belle expression de R. CHARTIER (*L'ordre des livres*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1992).

Comprendre le décalage entre les bibliothèques publiques et les jeunes exige de prendre en compte le contexte dans lequel ils se trouvent. Même s'ils ne doivent pas y être réduits, les jeunes sont aux prises avec les enjeux scolaires. Le destin social est largement déterminé par le destin scolaire. S'il ne suffit pas d'être diplômé pour assurer sa position sociale à venir, la certification scolaire s'avère fortement discriminante. Les jeunes et leurs parents ont une connaissance de ce mode de structuration de la société française. Cela explique une partie importante de leurs comportements et de leurs inquiétudes pendant toute la durée (voire avant) de la scolarisation. La croissance régulière et forte du marché du soutien scolaire témoigne du renforcement de cette tendance. La force de cet enjeu scolaire ne fait pas disparaître la nouvelle exigence qui porte sur la mise en avant de l'autonomie des jeunes.

F. de Singly a bien montré comment l'entrée dans la seconde modernité se traduit par une autonomisation juvénile<sup>4</sup>. Les jeunes construisent un monde à eux qui se distingue (au moins pour une part) de celui des parents. Ce processus n'est pas récent puisqu'il s'est réellement affirmé à partir des années 60. Pour autant, il est continu et la reconnaissance de la légitimité de choix des enfants se fait de plus en plus évidente et précoce. Pour prendre un exemple parmi mille : la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance introduit un nouvel article dans le Code civil (388-1) qui, en cas de procédure de divorce, rend systématique l'audition de l'enfant par le juge aux affaires familiales s'il le demande. L'enfant est devenu une personne et tend à être traité comme tel dans nombre de domaines de l'existence par ses parents et plus largement par les adultes qui l'entourent. Pour autant, il serait erroné de penser l'autonomisation comme un phénomène instantané et individuel. L'accès à l'autonomie résulte d'un lent processus qui implique fortement le groupe de pairs. Celui-ci s'approprie des références qui marquent sa différence avec les générations qui précèdent. Le groupe de pairs peut alors devenir très fortement prescripteur et exercer une forme d'oppression sur les individus<sup>5</sup>. La construction d'un monde à soi distinct de celui des parents suppose le regard et la validation de ceux qui partagent leur position dans le processus. Cette période demande donc à la fois un certain retrait (voire un degré de solitude) dans le cadre familial et une activité de sociabilité amicale accrue. Dans nombre de loisirs culturels, S. Octobre<sup>6</sup> a repéré chez les 6-14 ans une évolution des pratiques vers un recul de l'emprise des parents et une montée en puissance des amis et de l'autonomie individuelle.

C'est ainsi que se fabrique une « culture de la chambre<sup>7</sup> », ce lieu étant le cadre de l'expression des choix qui façonnent et singularisent la personne. Il est aussi le point de rencontre entre une dimension personnelle, le rapport à la culture jeune, l'affiliation à la famille et les contraintes scolaires. Objets et espace de la chambre apparaissent comme des marqueurs des dimensions juvéniles successivement mobilisées.

Devant cette évolution de la jeunesse, de son statut et de ses pratiques, quelle est la situation des bibliothèques publiques ? Comment composent-elles avec ces jeunes pris dans cette exigence d'autonomisation ?

## L'espace

Pour paraphraser la phrase d'H. Lefebvre sur la ville, on pourrait affirmer que l'espace de la bibliothèque est la projection au sol des rapports sociaux. La structuration documentaire de l'espace manifeste la primauté de l'offre sur le public desservi. Celui-ci est conduit à se soumettre à ce choix fait par des professionnels en fonction d'une logique technique, d'un ordre documentaire dûment classé. Ainsi, le projet de BMVR de Caen prévu pour 2015 est toujours organisé en 4 pôles : Sciences et techniques, Littérature, Sciences humaines, Arts  
(<http://www.tendanceouest.com/bibliotheque-caen-bmvr-Bibliotheque-multimedia-agrave-vocation-regionale-Rem->

4 F. de SINGLY, « Le statut de l'enfant dans la famille contemporaine » in F. de SINGLY (dir.), *Enfants-adultes : vers une égalité de statuts ?*, Paris, Ed. Universalis, 2004, pp. 17-32.

5 C'est ce que pointe D. PASQUIER dans *Cultures lycéennes : la tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005.

6 S. OCTOBRE, *Les loisirs culturels des 6-14 ans*, Paris, La Documentation Française, 2004.

7 H. GLEVAREC, *La culture de la chambre*, Paris, La Documentation Française, 2009.

[Koolhaas--Office-for-metropolitan-archit,1458.media?a=7563](http://www.koolhaas.com/office-for-metropolitan-archit,1458.media?a=7563)). Le développement des sections jeunesse apparaît comme une concession à cet ordre pour prendre en compte l'existence d'un public qui nécessite un traitement particulier. D'ailleurs Les bibliothécaires jeunesse ont eu (et ont encore) du mal à faire reconnaître la pleine légitimité de ce secteur par rapport aux professionnels des sections adultes ou patrimoniales. Le champ de la littérature jeunesse est récent et tarde à s'inscrire dans l'ordre documentaire et donc dans l'espace. Mais la situation est variable à l'intérieur des âges de la jeunesse.

Si les bibliothèques ont délaissé la petite enfance au début de leur histoire, la section jeunesse a progressivement accueilli le public des « tout petits » dans des coins qui leur soient dédiés. Hormis quelques exceptions, les architectes intègrent comme une évidence des espaces consacrés à la jeunesse dans leurs nouveaux projets. Le mobilier est coloré, mou, gai et l'accueil a beaucoup progressé depuis la fin des années 80 quand la notion de « bébés lecteurs » a été développée. Ils ont pris place dans les bibliothèques légitimés par les discours sur l'importance de la lecture et de l'imaginaire au plus jeune âge. Accessoirement, ce « public » ne se caractérise pas par une forte revendication d'autonomie. Il n'est pas en mesure de contester les choix faits pour lui et sa fréquentation relève non de sa bonne volonté mais de celle des adultes qui choisissent pour lui, contrairement aux collégiens ou lycéens.

Si le public adolescent alimente les discours depuis de nombreuses années, la prise en compte de ce public dans l'espace de la bibliothèque reste extrêmement modeste. Il existe très peu de sections pour les adolescents en France. L'idée même d'un secteur dédié à l'accueil de ce public fait débat chez les professionnels et les élus. Si certains en acceptent l'idée d'autres la refusent en arguant d'un risque d'enfermement de ce public dans un ghetto. Pourtant, alors que dans un ghetto les personnes y sont cantonnés le plus souvent contre leur volonté, la mise en place d'un service à destination des adolescents ne signifie pas qu'il leur serait interdit de séjourner dans d'autres espaces de la bibliothèque. Par contraste, la notion de « teen zone » ne pose pas question aux Etats-Unis, notre pays est rétif à traiter de façon différenciée ses citoyens et encore plus à faire savoir qu'il opère une prise en charge spécifique. Les quelques initiatives récentes ont évacué le terme d'« adolescent » dans le nom donné à l'espace : « intermezzo » (Toulouse), « espace passerelle » (St Germain en Laye). En offrant un cadre que les jeunes pourraient s'approprier, les bibliothèques semblent avoir peur de ne plus parvenir à réguler les situations qui pourraient être générées par leur regroupement. La bibliothèque accepte de s'intéresser aux adolescents comme individus mais est réticente à la prise en charge des adolescents en tant que membres de groupes. Cette peur explique la réticence professionnelle à l'égard de la mise en place d'un espace dédié à ce public. Cette posture de l'institution entre en contradiction avec le caractère nécessairement collectif de la culture juvénile. Pour identifier et valider des références propres au groupe, les jeunes doivent pouvoir échanger autour dans un espace qu'ils peuvent investir en tant que groupe. D'ailleurs, une enquête<sup>8</sup> sur les 11-18 ans usagers du réseau des bibliothèques municipales de Lille et Toulouse montre que 78% d'entre eux souhaiteraient l'existence d'un espace qui leur soit dédié. C'est particulièrement au moment du collège que l'aspiration est la plus forte (87% chez les 11-14 ans contre 64% chez les 17-18 ans) parce que c'est le moment le plus pleinement dédié à la construction de références distinctes de celles des parents<sup>9</sup>. Le caractère quasi unanime de la demande tranche avec l'extrême rareté des espaces explicitement dédiés aux jeunes.

Pour autant, il est difficile pour les bibliothèques de suggérer qu'elles se désintéressent de ce public faisant l'objet de discours. Pour cette raison, les bibliothèques ont souvent recours à l'installation d'un rayon adolescents qui se résume souvent à des étagères de romans. Comme souvent, l'espace est d'abord pensé à partir du document et non des lecteurs réels et potentiels dans les différentes dimensions qui les composent.

8 V. REPAIRE, C. TOUITOU, *Les 11-18 ans et les bibliothèques municipales*, Paris, BPI/ Centre G. Pompidou, 2010, p. 25.

<sup>9</sup> C'est ce que montre F. de SINGLY dans *Les adonaissants*, Paris, A. Colin, 2006.

## Collections

Lieu défini par son ambition universelle, la bibliothèque propose bien des collections destinées au public jeune. L'offre éditoriale se montre florissante puisque le secteur de l'édition jeunesse représente (en 2008) 12% du chiffre d'affaire de l'édition et 17% des exemplaires vendus. Et comme le constate F. Piault<sup>10</sup> sur les données 2009, « le livre pour la jeunesse s'impose comme la locomotive du marché du livre ». Les bibliothécaires ont l'embaras du choix parmi les 8000 titres produits par an.

Les bibliothécaires attribuent une place importante à la sélection des documents (les fameuses « acquisitions ») dans leur identité professionnelle. Ils se définissent comme des intermédiaires nécessaires entre une production éditoriale pléthorique et de qualité inégale et un public qu'il s'agit de satisfaire, voire d'émanciper de références vulgaires. L'autonomie des jeunes est mise en doute par cette posture du personnel. Si les jeunes sont au mieux consultés sur les futurs achats, il ne semble pas envisageable de leur donner la responsabilité de ce choix y compris pour une partie seulement des acquisitions. Le souci de l'édification culturelle entre en contradiction avec l'aspiration des jeunes à construire leur propre monde avec leurs références. Comment se définir par le groupe quand les documents qui lui sont proposés le sont par des professionnels ayant en tête moins la constitution du groupe de jeunes que le souci de leur faire passer des références jugées supérieures ?

Ce « filtrage » de la production éditoriale peut être mesuré. Pour cela, il est possible de comparer les acquisitions des bibliothèques avec le marché de l'édition jeunesse. Est-ce que tous les éditeurs sont présents à égalité dans les bibliothèques ? Quelle part du catalogue de chacun est représentée et cette part connaît-elle des variations ?

Sur la base de la liste des principaux éditeurs jeunesse, nous avons cherché à repérer<sup>11</sup> le nombre de titres publiés par chacun en 2009. Ensuite, l'interrogation des catalogues des réseaux des bibliothèques municipales de Paris, Lyon et Marseille permet de repérer le degré de sélectivité des bibliothécaires à l'égard des catalogues des éditeurs.

Proportion des titres des éditeurs jeunesse publiés en 2009, acquis par les réseaux des bibliothèques des villes de Paris, Lyon et Marseille

	Nbre de titres publiés en 2009	Paris	Lyon	Marseille	Moyenne
Milan	301	83%	71%	45%	66%
Ecole des loisirs	275	77%	63%	44%	61%
Bayard jeunesse	225	85%	60%	36%	60%
Gallimard jeunesse	465	79%	49%	40%	56%
Albin Michel jeunesse	137	59%	50%	39%	49%
Nathan jeunesse	277	52%	52%	23%	42%
Pocket jeunesse	140	64%	34%	23%	40%
Fleurus	148	49%	26%	21%	32%
Hachette jeunesse	322	46%	16%	13%	25%
Hachette jeunesse-Disney	22	59%	9%	5%	24%
Lito	89	10%	21%	7%	13%
Chantecler	27	4%	0%	15%	6%
Hemma	87	3%	2%	2%	2%
Père Castor jeunesse	27	0%	0%	0%	0%

10 F. PIAULT, " Marché du livre 2009 : on s'en sort bien ! » in *Livres-Hebdo*, n°807, 5 février 2010, p. 13.

11 Pour cela nous avons interrogé le site de la librairie en ligne Décitre.fr en excluant le sous-thème des « loisirs créatifs » de façon à exclure du recensement la production de gommettes, coloriages, mots fléchés, blocs et autres qui représente 19,4% des références des éditeurs en moyenne.

Note de lecture : parmi les 301 titres publiés par les éditions Milan à destination de la jeunesse, 83% ont été acquis par les bibliothèques de Paris, 71% par celles de Lyon et 45% pour celles de Marseille. En moyenne, c'est 66% de son catalogue qui a été acquis.

Les catalogues des éditeurs se retrouvent d'autant plus dans les bibliothèques que la commune ou l'agglomération est importante. Globalement, Paris a acquis 62% des titres alors que Marseille atteint 30%. Reste qu'on repère des pratiques communes de hiérarchisation des catalogues par les bibliothèques des trois villes. Milan, L'école des loisirs, Bayard jeunesse, Gallimard jeunesse offrent une production variée et occupent une place majeure dans le champ de la littérature jeunesse qu'ils contribuent à construire comme le font aussi les bibliothèques et librairies spécialisées jeunesse. Quand l'identité des éditeurs n'est pas exclusivement fondée sur la célébration de la qualité du livre de jeunesse, les bibliothèques se montrent plus sélectives. Ainsi, Nathan jeunesse a son image marquée par son appartenance à un éditeur fortement associé à la production scolaire. Le positionnement distancié de la bibliothèque par rapport à l'École au nom du rapport de gratuité au livre nuit sans doute à la présence de cet éditeur. De même, si ce n'est plus le cas aujourd'hui, Fleurus est historiquement associé à une presse catholique pour la jeunesse. Malgré la disparition du thème religieux dans son catalogue jeunesse, il semble encore pâtir de son histoire. L'identité commerciale des éditeurs peut aussi entraver leur présence dans les bibliothèques. Hachette jeunesse est peu présente dans les bibliothèques car son catalogue est composé de références issues du monde du cinéma de divertissement (W. Disney), de la télévision (Foot2rue, Etalon Noir, etc.) ou de collections anciennes (Bibliothèque Rose, Verte, Caroline, etc.). Le catalogue de cet éditeur participe trop faiblement à la construction du champ de la littérature jeunesse pour être plébiscité par les bibliothèques. Cette tendance au rejet d'une partie de la production éditoriale se trouve renforcée quand il s'agit d'éditeurs dont l'image est encore plus éloignée de la production de livres à vocation artistique. Lito, Hemma et Chanteclerc proposent un catalogue jeunesse dont plus de la moitié des références (respectivement 65%, 55% et 69% en 2009) concerne du loisir créatif et plus précisément les coloriages, gommettes, etc. Il s'agit moins d'éditer des créations que des produits de consommation. Par ailleurs, ces éditeurs sont diffusés d'abord en grandes surfaces plutôt qu'en librairies jeunesse qui ont souvent les marchés des bibliothèques. La production de livres de ces éditeurs pâtit de cette image au point d'en être presque absente des bibliothèques.

Cette analyse montre que les collections proposées au public jeune supposent largement leur adhésion à une certaine forme de production éditoriale. Cela tient à distance notamment les livres issus de la culture mainstream. Les jeunes retrouveront peu les titres, souvent issus de l'univers de la télévision ou du cinéma, dans les rayons des bibliothèques. La profusion de la production éditoriale<sup>12</sup> et le souci de diversité des collections des bibliothécaires conduit à proposer des fonds qui négligent sans doute la convergence nécessaire des goûts autour desquels se forment les cultures juvéniles. Tant que les jeunes ne sont pas entrés dans le processus de fabrication de la culture juvénile, la diversité ne forme pas un obstacle. C'est donc à partir de la fin du primaire et plus tard que cette politique documentaire entre davantage de front avec les jeunes inscrits dans ce processus.

L'analyse du nombre d'exemplaires conforte ce diagnostic. Sur un échantillon de 52 catalogues de bibliothèques de communes françaises de tailles variées, nous avons mesuré la disponibilité réelle de 10 titres parmi les meilleures ventes à destination du public jeune. En raison du succès de ces titres auprès des jeunes, leur disponibilité réelle se révélait nettement moins forte que pour des titres issus de l'édition jeunesse et ne faisant pas l'objet d'une convergence des goûts (un exemplaire pour 4953 habitants contre un pour 3946 en 2010). Les bibliothèques proposent bien des collections qui rassemblent les adolescents : en moyenne ils peuvent trouver 7 titres parmi la liste des 10 des meilleures ventes. Mais elles peinent à augmenter le nombre d'exemplaires pour satisfaire les demandes redondantes. Elles s'accordent pour tenir compte de ce public sans renoncer

---

<sup>12</sup> Les principaux éditeurs que nous avons listé représentaient  $\frac{3}{4}$  du chiffre d'affaire de l'édition jeunesse en 2007 et offre 2542 titres aux bibliothèques.



aux critères de diversité et de « qualité » dans leurs acquisitions. Elles ne prennent pas au sérieux l'aspiration à la convergence de ce public vers des références peu nombreuses et participant de la culture mainstream. Elles s'adressent en fait aux jeunes en tant qu'individu plus que comme membre participant à la culture juvénile. Ce décalage entre les jeunes et la manière dont la bibliothèque les pense rend compte assez largement de la raréfaction progressive de ce public à partir de l'entrée au collège.

### Internet

La diffusion d'Internet dans les foyers français aura été plus rapide que celle dans les bibliothèques. Alors que 92% des 11-19 ans vont sur Internet (d'après l'enquête Consojunior 2010), ils ne peuvent pas toujours compter sur les bibliothèques pour surfer. Faisant le constat que « si 87 % de nos bibliothèques sont informatisées, seules 65 % d'entre elles offrent un accès public à internet, gratuit uniquement dans 41% des cas<sup>13</sup> », le ministre de la culture a souhaité « accélérer et développer la transition des bibliothèques traditionnelles vers le numérique et d'installer le numérique au cœur des bibliothèques ».

Le retard dans l'équipement concerne aussi le nombre de postes disponibles par rapport à la population desservie. Pour que les jeunes (et les autres publics) puissent accéder à Internet, il faut une offre suffisante de postes. D'après les données de la Direction du Livre et de la Lecture, en 2008 ce sont 13 villes (dont Paris) sur 128 rassemblant 16,5 millions d'habitants qui ne proposaient aucun poste Internet à leurs habitants. Sur le sous-ensemble des communes proposant au moins un poste Internet, on en dénombre en moyenne un pour 3582 habitants. Cela signifie que l'accès réel à Internet à la bibliothèque apparaît très hypothétique : dans 51 communes, on recense un poste pour 5000 habitants ou plus. Cette déficience de l'offre marque profondément l'image des bibliothèques qui ne semblent pas participer du basculement des pratiques culturelles vers le numérique. Le public jeune qui intègre comme une évidence la navigation sur Internet ne peut que rester perplexe devant ce retard qui signale un oubli voire une réticence à l'égard de cet outil. Les conditions d'une distance durable sont réunies.

Par ailleurs, l'accès à Internet à la bibliothèque fait l'objet d'une régulation qui freine les espoirs juvéniles d'un usage libre. Il s'agit d'abord de l'accès aux postes Internet. Si l'accès payant semble céder la place à un accès gratuit (63% en 2007 contre 51% en 2005) dans une partie des établissements, l'accès suppose la réservation. Cette contrainte nuit à l'usage spontané d'Internet. L'insertion de l'usage dans un cadre temporel d'apparence (et parfois réellement) rigide ne paraît pas compatible avec un usage de loisir. L'autonomie passe par la maîtrise de son temps qui s'accommode guère de l'imposition d'un cadre temporel stricte. Des dispositifs plus souples régulant la durée plus que le créneau horaire paraissent plus adaptés. L'accès aux postes Internet est également fréquemment conditionné à une inscription. Parfois il est nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque ce qui de facto compromet fortement un usage ponctuel d'un visiteur occasionnel. L'institution risque de détourner ceux qu'elle aurait pu séduire en montrant comment l'accès à ses services et au loisir est filtré par un tamis administratif. De façon plus souple, de nombreux équipements imposent l'enregistrement du nom de l'utilisateur pour des raisons de sécurité encadrant l'usage d'Internet dans des lieux publics. Cette pratique, discutée sur le plan juridique<sup>14</sup>, constitue un frein à l'accès. Les jeunes ne peuvent pas s'abriter derrière l'anonymat. Ils sont renvoyés à leur nom, et par voie de conséquence, à leur famille. Cette contrainte entre en contradiction avec le désir de s'inventer soi-même. De même, on trouve dans quelques chartes d'utilisation d'Internet l'indication d'une limitation à deux personnes par poste. Cette restriction (si elle est appliquée) empêche l'appropriation collective d'Internet. Alors que les jeunes (en tant que groupe) n'ont pas aisément accès au domicile de leurs pairs (et encore moins à la connexion Internet !), la bibliothèque refuse

13 « Présentation des propositions de Frédéric Mitterrand pour le développement de la lecture », 30 mars 2010, p. 10.

14 Une analyse juridique des textes par l'Interassociation Archives, Bibliothèques, Documentation (<http://www.iabd.fr/spip.php?article96>) en mars 2010 conduit à la conclusion selon laquelle ces équipements ne sont pas obligés d'« identifier les utilisateurs des ordinateurs mis à leur disposition, ni à conserver des informations nominatives ».

cet usage. Elle serait pourtant un rare lieu public et gratuit où les jeunes pourraient se montrer des vidéos ou autres références qui participent de la construction du groupe et à leur autonomisation par rapport à leurs parents.

Ensuite, l'usage lui-même est régulé par une vision qui tend à réduire Internet à sa dimension documentaire. On trouve ainsi en préambule ou dans le cœur des chartes une formule telle que « les postes Internet permettent d'accéder en ligne à l'information et à la documentation, en complément de l'offre papier dans tous les domaines de la connaissance ». Internet est pensé par la bibliothèque comme un outil documentaire et non comme un moyen d'expression, de communication ou de divertissement. Cette définition de la bibliothèque par ses collections ne correspond pas à celle que les jeunes usagers peuvent se faire d'elle car ils n'imaginent pas qu'Internet puisse être compartimenté et vidé d'une partie de ses usages. Cherchant à « domestiquer » Internet, les bibliothèques suscitent l'incompréhension chez les jeunes. En effet, cette vision du monde conduit à juger négativement voire à interdire certains usages. C'est ainsi que la messagerie instantanée est particulièrement ciblée comme relevant d'un détournement d'usage par rapport à la vocation documentaire du lieu. De même, les jeux en réseaux ne recueillent guère l'approbation des professionnels. De façon atténuée, la messagerie paraît plus tolérée que souhaitée. Le changement de support conduit à une forme de raidissement : les bibliothécaires n'auraient rien à redire à des usagers qui feraient de la correspondance manuscrite sur les tables de travail ! De la même façon, la mise à jour de son blog ou de son réseau social n'est pas non plus bien vue alors que les bibliothèques se targuent d'organiser des ateliers d'écriture qui ne sont certes pas de même nature mais ont en commun de conduire une pratique d'écriture dans cet équipement.

Ainsi la bibliothèque donne le sentiment de proposer Internet sans enthousiasme, parce qu'elle ne peut pas se soustraire à la diffusion de cet outil. Cette posture défensive souligne un attachement au support du livre et à l'ordre social qu'il fondait mais qui tend à perdre de sa signification pour les jeunes qui ont grandi avec Internet. Elle tranche avec l'usage conquérant que les services de restauration rapide ou les hôtels font de l'offre d'Internet. Alors que ceux-ci affichent le service de « wifi gratuit », les bibliothèques communiquent peu et ne font guère connaître le fait qu'elles proposent Internet. Ce faisant, elles ne s'inscrivent pas dans une modernité vécue comme évidente chez le public jeune.

### **Mangas et jeux vidéos**

Le décalage entre les jeunes et la bibliothèque ne se limite pas à la proposition de postes Internet. Il s'observe sur d'autres supports de la construction de l'identité juvénile. Le manga est un genre qui s'est développé depuis la fin des années 80 en France. Il représente aujourd'hui 3% des exemplaires de livres vendus soit autant que le rayon sciences humaines et plus que les rayons beaux-arts, religion, sciences et techniques ou théâtre et poésie. D'après l'enquête Pratiques culturelles des Français, en 2008 c'est moins de la moitié (43%) des 15-19 ans (contre 71% en moyenne) qui n'ont lu aucune BD ou manga dans l'année. 30% des jeunes font du manga spécifiquement le genre de livres qu'ils déclarent lire le plus souvent (47% pour les BD). Ce type de support a pris une place majeure dans les pratiques de lecture juvénile et au-delà dans les pratiques de sociabilité des jeunes. Ils s'en échangent, en parlent et on ne compte plus les blogs dédiés à cette forme d'expression.

Face au développement de cette pratique, les bibliothèques ont tardé à proposer une offre satisfaisante. La prise en compte du manga est récente. Le Bulletin des bibliothèques de France témoigne de cette évolution. La première apparition du mot dans un article date de 1999 et la première apparition dans les mots du titre de 2010 ! Il a fallu un peu plus de dix ans pour que cela devienne un sujet à part entière. 80% des articles qui comportent ce mot datent de 2006 à 2010. Cette entrée du manga dans les bibliothèques n'est pas seulement théorique. Nous avons ainsi mesuré que le tome 28 de Naruto dont on recensait 67 exemplaires en 2008 dans l'échantillon de 52 réseaux de bibliothèques interrogé se trouvait deux ans plus tard en 137 exemplaires (soit une croissance de 104% contre une croissance moyenne de 10% du nombre d'exemplaires des best-sellers dans la même période). Reste que cette évolution favorable à la présence de cette forme de

lecture ne fait pas disparaître l'écart avec les romans de best-sellers. En 2010, dans les mêmes établissements on dénombrait 526 exemplaires de *Harry Potter et le prince de sang-mêlé* et 316 de *Eragon*. Les bibliothèques privilégient la forme romanesque (y compris à succès) qui correspond à une certaine définition de la lecture dans laquelle l'image est absente. Les jeunes qui ont investi le domaine du manga ou qui souhaitent découvrir ce genre ne trouveront pas de façon certaine une offre susceptible de les satisfaire.

### Le jeu-vidéo

Comme pour le manga, le jeu-vidéo participe de la galaxie des pratiques juvéniles. L'enquête PCF 2008 pointe que 56% des 15-19 ans déclarent s'être livrés à cette pratique au cours de la semaine. Les jeunes ont réussi à diffuser largement cet équipement dans les foyers. 70% des 15-19 ans vivent dans un logement équipé d'une console de jeux fixe et 43% possèdent (en propre ou dans leur foyer) une console portable.

Les bibliothèques sont longtemps restées spectatrices de ce mouvement de diffusion. Elles ne se sentaient pas concernées. Il ne s'agissait pas de lecture mais d'écran (qui plus est relié à une télévision) et il s'agissait d'un jeu ce qui ne correspond guère à la manière dont la bibliothèque définit sa fonction... Si le divertissement fait partie des objectifs assignés à la bibliothèque, elle en différencie les sources. Le texte romanesque y occupe une place plus grande que l'image ludique... La réticence ne tient pas seulement à l'image car les DVD ont fleuri dans les médiathèques sans grande difficulté. C'est bien la dimension ludique du jeu-vidéo associée à son appropriation par des jeunes générations qui semblent freiner son arrivée dans les bibliothèques. Il existe aussi des contraintes de format (il existe plusieurs sortes de consoles), de fournisseurs (les sociétés spécialisées dans les acquisitions de documents audiovisuels tardent à faire entrer les jeux vidéo dans leur catalogue) et de droit (un flou juridique existe sur la définition du jeu-vidéo). Malgré ces obstacles, les bibliothèques proposant des jeux-vidéo se font de plus en plus nombreuses depuis 2009-2010. Le site Internet faisant la promotion du jeu-vidéo en bibliothèque<sup>15</sup> recensait 43 établissements proposant ce support en septembre 2010. C'est peu comparé aux 4000 bibliothèques publiques mais un mouvement de croissance semble réellement engagé. Pour toutes, il n'est pas possible d'emprunter et dans plusieurs, le jeu sur place est possible. La bibliothèque devient un lieu de jeu et les jeunes voient leur pratique reconnue par sa prise en compte dans l'organisation même de l'espace.

### L'accueil

La perception juvénile de la bibliothèque passe aussi par la manière dont ce public est accueilli. Il prend ainsi connaissance de la manière dont l'institution et ses représentants le pensent. La demande ancienne et persistante de formations professionnelles sur « l'accueil des adolescents en bibliothèque » signale l'existence d'une situation vécue difficilement par les bibliothécaires. Ils sont souvent décontenancés par les comportements bruyants, les références inconnues et le poids du groupe sur les individus.

La difficulté réside en partie dans la perception de ce public comme un problème. Les jeunes sont construits par le regard des professionnels à travers ce stigmata ce qui renforce la difficulté des relations avec eux<sup>16</sup>. Les jeunes se savent l'objet de cette stigmatisation et agissent en partie en fonction de cela par exemple en privilégiant une fréquentation en groupe pour se rassurer. Ce qui donne raison aux bibliothécaires de percevoir les jeunes comme un public difficile. Ce cercle vicieux tient en partie à une méconnaissance de ce qui structure les comportements des jeunes. Le groupe occupe une place centrale dans les pratiques juvénile car il constitue un support nécessaire à la construction de l'individu. La bibliothèque voudrait s'adresser aux jeunes comme des

<sup>15</sup> <http://www.jvbib.com/blog/index.php/la-carte-des-jeux-video-en-bibliotheque/>.

<sup>16</sup> M. K. CHELTON, « Young adults as problems : how the social construction of a marginalized user category occurs » in *Journal of Education for library and information science*, vol. 42, n°1, winter 2000, pp. 4-11.



individus alors qu'ils sont en cours de construction. Elle privilégie l'accueil des personnes seules ou tout petit groupe. L'espace lui-même révèle cet implicite en ne proposant que rarement des espaces clos dans lesquels les jeunes pourraient être ensemble en rompant avec la norme du silence. Les jeunes perçoivent implicitement ce traitement défavorable dont ils font l'objet et certains bibliothécaires aussi notamment quand ils pointent ou constatent le bruit que les bébés ou les personnes âgées peuvent générer dans l'espace de la bibliothèque.

### **Qu'est-ce que la culture dans la bibliothèque ?**

L'évolution de la fréquentation avec l'âge témoigne de la relation entre les bibliothèques et le public juvénile. La fréquentation croît avant et surtout au moment de l'école primaire avant de commencer à se rétracter avec le collège. La revendication de l'autonomie des jeunes par la sélection et l'affirmation de références propres au groupe des pairs s'accompagne d'un reflux de la fréquentation. L'institution peine à reconnaître les pratiques et les goûts des adolescents. Ils la délaissent pour cette raison car ils ne parviennent pas (ou moins qu'avant) à inscrire la bibliothèque dans l'univers des possibles lieux de vie et d'affirmation de la culture juvénile. La signification de ce lieu puisait sa source dans la relation avec les parents ou l'Ecole par lesquels ils l'avaient découvert. L'obligation de se définir par soi-même exige un remaniement du cadre de la visite. Celui-ci est possible principalement à la condition que la bibliothèque prenne en compte les références et les manières de vivre des adolescents. On sait en effet que l'autonomisation vis-à-vis des parents passe souvent par l'adhésion au groupe des pairs. C'est notamment parce qu'elle ne pense pas le public jeune dans le cadre de ses sociabilités que la bibliothèque voit les jeunes la quitter à l'entrée au collège. C'est d'autant plus le cas que la bibliothèque cherche par ailleurs à se démarquer de l'Ecole en refusant de proposer des collections parascolaires. Ni soutien pour l'Ecole ni support de la construction de soi, la bibliothèque se trouve alors délaissée.

Si cette situation est relativement ancienne, elle tend à s'accroître dans la période récente. Entre 1997 et 2008, la propension des 15-19 ans à la visite d'une bibliothèque ou médiathèque au moins une fois par mois a fortement baissé (de 43% à 31%) de même que tendance à l'inscription (de 34% à 29%). Le décalage entre les jeunes et cette institution tend à s'approfondir. Le développement d'Internet et la dématérialisation qui l'accompagne frappent la bibliothèque d'obsolescence. Quelle place occupe-t-elle alors dans la reformulation continue des références culturelles ? Mangas, jeux-vidéos, usages juvéniles d'Internet, les bibliothèques ont négligé la montée en puissance de ces nouvelles pratiques. Elles ont pensé que ces dernières relevaient de la volatilité des modes juvéniles et ont souhaité maintenir intacte la définition de la culture dans laquelle le livre et les références littéraires occupaient une place dominante. Elles n'ont pas vu que ces nouvelles pratiques relevaient moins de l'ordre de l'âge que de l'appartenance à une génération. Les pratiques ne sont dès lors pas abandonnées en vieillissant... Pire même, une partie d'entre elles tendent à remonter les générations. Les plus âgées se mettent à s'approprier certaines : le taux d'internautes ou d'utilisateurs de téléphones portables ne cesse de croître dans les générations anciennes ! Cette erreur ou cet aveuglement marquent de leur empreinte le rapport des jeunes à la bibliothèque et ces derniers risquent d'en conserver la trace. Ils signalent une difficulté dans les relations entre les générations. La bibliothèque remplit une fonction de conservation de la culture alors que les jeunes entendent effectuer un tri et affirmer de nouvelles références. Plus même, ils aspirent sans doute à faire reconnaître leurs pratiques en leur donnant une visibilité et une valeur auprès des générations antérieures. La culture n'est pas seulement un héritage mais aussi une construction à laquelle ils participent. Quelle est la part de la culture que chaque nouvelle génération reformule ? Quelle place la bibliothèque occupe dans cette nécessaire régénérescence de la culture ? On constate que derrière les choix techniques ou anodins des élus et des bibliothécaires dans la mise en forme des bibliothèques, ce sont ces questions qui sont en jeu.



### Enfance & Cultures

Actes du colloque international, Ministère de la Culture et de la Communication –  
Association internationale des sociologues de langue française – Université Paris Descartes,  
9es Journées de sociologie de l'enfance, Paris, 2010  
<http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/>

---

#### Citer cet article :

Claude Poissenot, « Culture juvénile et bibliothèques publiques : le traitement institutionnel des pratiques juvéniles », in *Actes du colloque Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales*, Sylvie Octobre et Régine Sirota (dir), [en ligne] <http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/poissenot.pdf>, Paris, 2010.